

Descriptif de formation

Samedi 26 septembre 2026 – 10h00 à 16h30

Conseil national de la jeunesse 2026 (Jeunesse.Suisse) – avoir son mot à dire et participer à la prise de décision

Tu veux avoir ton mot à dire sur les questions qui concernent la jeunesse en Suisse ? Tu as envie de faire valoir tes idées et de discuter avec d'autres jeunes de politique, de société et d'avenir ?

Le Conseil des jeunes est le parlement de Jeunesse.Suisse, auquel tous les jeunes intéressés âgés de moins de 25 ans peuvent participer. Lors du Conseil des jeunes, on définit les thèmes politiques et les axes de travail de la prochaine année de Jeunesse.Suisse et on élit une nouvelle présidence.

Le Conseil des jeunes de Jeunesse.Suisse revêt une grande importance dans le travail syndical auprès des jeunes. C'est un week-end que tu peux passer avec des collègues venus des quatre coins de la Suisse, en allemand, en français et en italien, tout en déterminant les grands axes de l'année à venir. Le Conseil des jeunes est ta voix : non seulement tu seras entendu-e, mais tu pourras proposer tes propres thèmes et en discuter avec d'autres jeunes dans une ambiance détendue.

Objectifs

Je...

- ai activement mis en avant mes thèmes et mes contenus sur Jeunesse.Suisse
- fais la connaissance de nouveaux collègues venus de toute la Suisse et j'élargis ainsi mon réseau personnel

Contenu

- Ateliers créatifs et débats
- Définition des mesures et des objectifs pour 2026
- Échanges avec des expert-e-s issus d'associations
- Collaboration multilingue (allemand, français, italien)

Animation

Comité directeur de Jeunesse.Suisse

Public cible, nombre de participant-e-s

Toutes les personnes intéressées

Lieu

A définir

formation-ARC.Suisse

Inscription et désistement

Inscription : Pour garantir la planification, inscrivez-vous suffisamment tôt, idéalement avant la date limite de désinscription. Sinon, les inscriptions sont possibles tant que le formulaire d'inscription est ouvert sur notre site web.

Désistement (sans conséquences financières) : jusqu'au **jeudi 28 août 2026** au plus tard, à l'adresse suivante : arc@travailsuisse.ch.

Frais

Pour les **membres**, les frais sont pris en charge comme suit :

- **Syna** : 4 jours de cours / an ou 2 jours de cours pour les retraités et les apprentis.
- **transfair** / transfair Poste : 2 jours de cours / an, le même cours ne peut être suivi qu'une seule fois sur une période de trois ans.
- **SCIV** : jusqu'à CHF 450 / an
- **SwissPersona** : jusqu'à CHF 1'000 / an

Ensuite, les frais sont à la charge des participants.